



AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (H/F)

Aux portes de Lyon et de l'Ouest lyonnais, la Ville de Tassin la Demi-Lune compte plus de 250 agents pour un budget annuel de 23M€, au service d'une population en constante augmentation de 24.000 habitants. Ecoles, crèches, stades et gymnases, parcs et jardins, tissu associatif, labels « ville fleurie », « ville amie des aînées », « ville où il fait bon vivre », « ville active et sportive », ville « Terre de Jeux 2024 » et « ville prudente », toute l'action municipale est dédiée à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'amélioration continue de son activité économique, dont la particularité de son pôle de 300 commerces de proximité. Rejoignez une équipe motivée et déterminée à donner du sens à la proximité et l'engagement public

Missions principales

Sous la direction de la Responsable du service de Police Municipale, au sein d'une équipe motivée et dynamique composée d'une adjointe à la responsable, d'une assistante administrative, de 2 chefs de brigade, de 8 gardiens de PM et de 4 ASVP, vous assurez la surveillance et le relevé des infractions relatives à l'arrêt au stationnement, participez à la prévention aux abords des équipements et lieux publics et renseignez les usagers.

Activités

- Contrôle de l'application de la réglementation du stationnement, du code des assurances, du règlement sanitaire départemental et du code de l'environnement.
- Relevé des infractions et établissement des procès-verbaux nécessaires.
- Enregistrer les cartes de stationnement et suivre la régie liée.
- Contrôle du stationnement payant.
- Rédiger des comptes rendus, des rapports d'activités et de surveillance.
- Sécurisation du passage des piétons sur la voie publique.
- Analyse et gestion de situations ou d'événements imprévus aux abords d'un équipement ou d'un lieu public.
- Signalement d'accidents et d'informations nécessaires vers les services compétents.
- Secours des individus en cas de besoin et protection des personnes.

- Analyse des demandes des usagers et apport de réponses adaptées
- Fonction de placier des marchés forains.
- Explication des règles relatives à l'arrêt et au stationnement.
- Accueil physique et téléphonique du service Police Municipale.
- Ponctuellement, assure la navette avec la Préfecture.
- Fonction ponctuelle d'opérateur CSU.
- Rédaction d'actes administratifs et courriers.

Compétences liées au poste

- Connaissance de la réglementation relative au stationnement et de son application dans le respect du principe d'égalité des citoyens.
- Connaissance des différents acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention.
- Connaissance des procédures et dispositifs de secours.
- Bonne condition physique/ aptitude à la pratique des sports
- Maîtrise des gestes de premiers secours.
- Bonne connaissance de l'outil informatique.
- Pédagogie, négociation et médiation.
- Respect de la déontologie et sens du service public.
- Esprit d'équipe, adaptabilité et disponibilité.
- Permis B

Conditions d'exercice

Temps de travail : Complet (38h15) – 18 jours de RTT.

Horaires : 08h00/12h00—13h00/16h45 (variables si marchés)

1 samedi sur 2 travaillé 09h00-12h30 / 13h45-18h30

Particularités :

Station debout, marche, pratique du VTT

Participation aux manifestations (soirs et week-ends).

Poste ouvert aux agents titulaires et contractuels

Conditions de rémunération : traitement indiciaire + IFSE + CIA + tickets restaurants (8€) + participation prévoyance + prise en charge à hauteur de 75% du prix des abonnements transport en commun.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Dominique JAUFFRET - Responsable du service de PM - 06 76 72 39 52

Fanny ANTHEME - Responsable emploi et formation – 06 18 17 96 72

Pour candidater :

Par mail : recrutement@villetassinlademilune.fr